



## Compte-rendu de la réunion du Comité Directeur du 31 août 2013

### Association France Cricket (AFC)

Le 31 août 2013 au 4, Quai de la République, 94410 Saint Maurice.

#### Ouverture à 14h15

#### 1. Emargement

**Présents à 14h15 :** Prebagarane BALANE (PB), Président ; Joseph OLIBER (JO) ; David MARIO LIBOUBAN (DM) ; Danielle WIELEZYNSKI (DW) ; Michael SELIG (MS) ; Asif ZAHIR (AZ) ; Deva AMIRDALINGAM (DA) ; Prethevechand THIYAGARAJAN (PT) ; Daniel KRZYZYK (DK) ; James VAJOU MOUNIEN (JV) ; Shravan VILAPAKKAM (SV) ; Sharkey JAYAWARDENE (SJ) ; Balaji CADIRVELOU (BC) ; Miriam ROMERO (MR) ; David BORDES (DB) ; Mark MOODLEY (MM) ; Peter TOWNSEND, S-G ACCSO (PTow).

#### 2. Approbation PV de la réunion du CD du 28 juin 2013

Le C-R de la réunion du CD du 28 juin 2013 n'a pas été validé suite au constat de la part de DK que le C-R ne traite pas la discussion sur le sujet financier présenté ce jour-là par PT et aussi parce que des corrections (contenu, orthographe, etc.) proposées par MS n'ont pas été incorporées. Le C-R sera modifié et présenté pour validation lors de la prochaine réunion du CD.

#### 3. Etat de lieu des championnats

Le CD a approuvé à l'unanimité le classement des équipes (Annexe 1 et 1.1), le calendrier des phases finales (Annexe 2) et le résumé des amendes (Annexe 3).

Le CD a constaté que le délai accordé à PUC pour faire appel à des forfaits sous les règlements de divers championnats n'a pas été respecté; et le CD a donc validé la proposition de la CSNC que les forfaits et amendes soient appliqués. Approuvé par le CD avec 12 voix contre et 2 voix abstention.

Le CD a maintenu à l'unanimité les forfaits et amendes imposés au club d'Aulnay.

Le CD a validé la création d'un groupe de travail (CSNC, DM et PTow) pour créer des règlements pour la saison 2014. L'objectif serait de créer un texte central qui s'applique à tous les championnats, avec des variations propres à chaque championnat.





## Compte-rendu de la réunion du Comité Directeur du 31 août 2013

Ce groupe est chargé de régler une fois pour toute la question de comment gérer l'interaction entre les matchs jeunes et le maintien des clubs dans la SuperLigue, sujet que le CD a longuement discuté ce 31 août.

PTow accepte de participer à ce travail de réécriture, mais en tant que rédacteur/correcteur à la recherche de inconsistances et incohérences dans les choix et propositions de la CSNC.

PT a demandé au CD, ainsi qu'à DB et MM, d'envoyer leur choix de personnes à inviter pour les phases finales à l'adresse électronique de la CSNC. L'invitation sera envoyée par le président de FC et SV s'en charge des listes de médias.

#### **4. Point sur la sous-location du bureau de France Cricket.**

Suite à la demande de PT, MM a confirmé que tous les loyers sont à jour, d'où le résumé en annexe 4. PT a demandé à MM d'expliquer pourquoi le locataire « KMK » (Pascal st GELAIS) ne paye pas de loyer depuis le début. Réponse de MM : ce monsieur travaille gracieusement sur le projet CRIC STATS en collaboration avec l'université de Lille, un contrat signé sous un arrangement avec l'ancien CD.

MM a accepté d'envoyer PB une copie de tous les contrats de sous-location.

PB a posé à MM la question : est-ce que l'assurance et le bail du bureau de FC nous permettent du sous-louer. MM a accepté de vérifier et d'en informer PB.

PB a rappelé à MM qu'il manque les attestations d'assurances dans les dossiers des sous-locataires et qu'il doit les obtenir. MM s'engage à faire le nécessaire.

PT a demandé à MM pourquoi il manque le loyer (210€) de David Greaves pour le mois de juillet. MM a répondu qu'il lui a été offert car M. Greaves s'est plaint auprès de MM que ses affaires avaient été dérangées et qu'il soupçonnait que son bureau a dû être utilisé la veille par quelqu'un de FC, et pas pour la première fois. Par la suite M. Greaves pensait terminer son contrat avec FC. Pourtant, PB a souligné qu'une telle décision financière doit être ventilée avec le Président avant de procéder.

Après débat le CD, ne voulant pas revenir en arrière, a maintenu la décision de MM par rapport avec l'offre d'un mois de loyer gratuit.

Toujours au sujet du bureau, MM a informé le CD que depuis le mois de juin le bureau n'est plus nettoyé, la femme de ménage ayant démissionné. Le CD a chargé MM de faire le nécessaire afin que les lieux restent propres.

#### **5. Point sur les salariés de FC**





## Compte-rendu de la réunion du Comité Directeur du 31 août 2013

PB et PT ont posé à MM la question de la disponibilité de l'assistante administrative (Lise) de répondre à leurs demandes pour des services ponctuelles. Dernièrement elle les avait refusés. MM a rappelé au CD que Lise risquerait d'être débordée et de perdre son efficacité si tout le CD arrivait en désordre la solliciter, d'où la nécessité de passer par MM. Par contre, des requêtes faites par le président et le trésorier sont toute autre chose et MM a entrepris d'ainsi informer Lise.

PB a ouvert un débat sur les activités des salariés (MM, DB, Lise) en disant qu'il voulait davantage de transparence sur tout ce qui se passe au sein de l'Association.

Selon PB, à ce stade de son mandat force est de constater qu'il n'a aucune visibilité sur les activités des salariés, leurs projets et leurs progrès.

Pour remédier ces divers problèmes, PB pense à mettre en place une remontée d'information plus cohérente, plus fournie (détails quotidiens) et plus fréquente (probablement hebdomadaire). Les dépenses devraient être discutées en avance, idem pour les congés.

MM a répondu que, tout en appréciant les objectifs de PB, selon son contrat il n'est pas obligé d'être présent à 100% de son temps dans le bureau de FC et qu'une telle discussion doit avoir lieu d'un entretien individuel et non pas dans le CD.

DB a dit qu'un retour au détail journalier prendrait beaucoup de temps et que le mensuel serait préférable surtout vu que l'ancien CD n'avait demandé qu'une fréquence trimestrielle.

PT a présenté le document (Annexe 5, 5.1 et 5.2), créé à la demande du Président, pour gérer toute demande de congé et notification d'absence de la part des salariés FC. PT a dit qu'il n'avait aucun détail sur les présences, absences, repos et congés des salariés.

MM a répondu qu'il n'était pas d'accord avec cette approche car selon le règlement intérieur de FC [6, ii), h)] tout le changement de processus doit être discutée avec le DG avant de procéder la validation au CD et a insisté sur une discussion préalable en privé plutôt que devant le CD.

A la fin du débat MM et DB se sont dit prêts à se réunir avec PB afin d'améliorer le système, avec convocation par courriel. A l'issue de ces entretiens, ils seraient PB pourrait en parler de nouveau au CD.

PB s'est engagé à convoquer le DG et le CTC pour un entretien individuel et de chercher la validation de toute nouvelle procédure issue de ces entretiens.

### **6. Point sur l'Audit commandé par le président**

Ayant constaté des dépenses non justifiées et sans facture dans l'AUDIT 2010- 2011, PB avait demandé auprès d'un auditeur externe une étude supplémentaire et ciblée. MR a dit qu'elle n'a pas

3





## Compte-rendu de la réunion du Comité Directeur du 31 août 2013

été consultée, en tant que Présidente de la commission financière. Elle veut que la commission fasse un pré-audit avant de nous engager dans un ré-audit, afin d'éviter les éventuels coûts de comptabilité. PB a confirmé que la question d'un ré-audit sera étudiée par le CD après réunion de la commission financière. Par la suite, PB a écrit à l'auditeur externe pour mettre son travail en suspens.

### **7. Les sujets non traités lors des réunions de CD du 23 mars et du 28 juin 2013**

#### **USEP**

DB a informé le CD que la prochaine réunion avec les responsables USEP aura lieu le 9 novembre. Il sera question de se féliciter sur le nombre de départements engagés : selon le plan on pensait en toucher 15 mais ils sont actuellement 35. Et 280 conseillers pédagogiques ont été formés, chacun ayant à sa charge autour de 10 écoles. Donc une population d'élèves beaucoup plus importante que prévu.

Une dizaine de tournois régionaux, voire inter-régionaux, ont eu lieu.

La grande majorité des départements se trouvent sur un axe Lille-Bordeaux, là où se trouve la plupart de nos clubs. DB a fait poser aux départements d'Aquitaine et du Midi-Pyrénées la question de leur volonté de travailler avec les clubs. Seul le Lot-et-Garonne a répondu favorablement. Pourtant PB a insisté que le bon déroulement du projet doit passer par les clubs et il a demandé à DB de persister vers ce fin stratégique. Pour sa part, PB communiquera ce message lors de sa rencontre avec le responsable USEP.

DB a signalé son accord avec la proposition de PB pour que FC monte des événements en salle pendant l'hiver 2013/14, et il poursuivra ce projet avec la CSNC.

La FFBS est en train de penser à une démarche similaire et s'intéresse au projet mené par DB. Le sujet sera abordé à la réunion du CD fédéral le 14 septembre. MM a suggéré que nous pourrions compter sur une dizaine d'intéressés fédéraux.

#### **STREET CRICKET**

MM a rappelé au CD que l'ICC a fourni €8.000 à ce projet, dont €4.000 ont été dépensés (matériel, affiches). Ce qui intéresse à l'ICC c'est le nombre de « participants » : même les personnes contactées comptent à leurs yeux. Evidemment le nombre de ceux qui ont essayé le jeu est le plus significatif et sur ce plan on en compte autour de 3.000 actuellement, dont la plupart lors des événements à Chantilly, en Clermont-Ferrand et dans le département de l'Essonne (ce dernier avec l'implication de BC).

En outre VJ a monté une séance dans un gymnase à Evry ; tandis que DW en a montré une en collaboration avec 3 membres de son propre club. Tous sont de l'avis que le jeu se présente bien et que les réactions sont très positives.





## Compte-rendu de la réunion du Comité Directeur du 31 août 2013

MM est en train d'organiser avec le club d'Aulnay-sous-Bois une manifestation le 14 septembre en magasin Décathlon.

Pour le proche avenir, MM a proposé que cet hiver FC devrait organiser des jeux/manifestations en salle sur un plan répandu, avant de proposer des tournois plus « sérieux » en 2014. MM s'est engagé à produire un tel scénario pour considération par le CD.

MS a proposé qu'il faut suivre les participants aux manifestations et faire de sorte qu'ils migrent vers les clubs (tout en posant la question de si les clubs soient vraiment capables de les accueillir.....).

### 8. Questions Diverses

Le contrat avec l'HEC n'est pas encore renouvelé. PB confirme qu'il va en parler avec le Directeur Sportif, car ce contrat est très utile pour l'EDF (accès aux facilités d'entraînement et de musculation).

### 9. Prochaine réunion du CD

#### Date et lieu de prochaine réunion du CD

- Samedi 09 novembre 2013 de 14H00 à 17H00 au bureau de France Cricket au 4, quai de la République, 94410 Saint Maurice.

**Fermeture à 17H45**

**Publié par le Secrétaire Général avec l'approbation du Président (Prebagarane BALANE)**

**Fait à Melun le 14 septembre 2013**

**Joseph OLIBER Secrétaire Général**

Pièces Jointes :

Annexe 1 et 1.1 = Le classement des équipes

Annexe 2 = Les calendriers des phases finales

Annexe 3 = Le résumé des championnats en termes d'amendes et de pénalités

Annexe 4 = Le résumé des loyers

Annexe 5, 5.1 et 5.2 = La demande de congé et absence de salariées FC